



**Finances - Economie - Emploi  
Formation et Chambres consulaires**

**OBJET : Tarifs des services intercommunaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**EXPOSE**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est proposé de créer ou modifier les tarifs suivants :

**1 : Espace boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal**

En complément des articles déjà exposés au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal, il vous est proposé la mise en vente d'articles supplémentaires décrits ci-dessous.

Désignation	Prix de vente unitaire
Médaille touristique	2.00 €
Topoguide intitulé « La Loire-Atlantique à pied » (édition la Française de Randonnée)	14.90 €

**2 : Formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) d'accueil collectif de mineurs**

Chaque année, la communauté de communes organise des formations BAFA-BAFD à destination des jeunes et des professionnels pour accompagner la professionnalisation de ces derniers et ainsi améliorer la qualité de services aux familles de l'ensemble des gestionnaires communaux et associatifs du territoire.

La Caisse d'Allocations Familiales rembourse désormais aux stagiaires résidant en Loire-Atlantique 300 € à l'issue de la formation, sans compter les 60 € déjà pris en charge dans le cadre du E-Pass. Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de fixer le coût de la formation refacturé aux stagiaires à 180 € afin que cette dernière soit désormais intégralement remboursée. Cela contribuerait à ce que chaque stagiaire termine sa formation au plus vite, à augmenter le nombre de candidats à la formation sur notre territoire mais également pour nos campagnes de recrutement.

### 3 : Maison du répit

La collectivité s'est engagée par délibération en date du 14 novembre 2019 à ouvrir une Maison du répit, lieu d'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap, âgés de 6 à 17 ans, sur des temps ponctuels, afin de permettre aux proches de s'accorder du temps pour eux. Il est envisagé de créer des tarifs semblables à ceux pratiqués pour le centre de loisirs de la Borderie, sur la base du quotient familial, dans un souci d'équité et de clarté pour les familles.

### 4 : Espace aquatique de Derval

Conformément aux termes de la convention d'affermage pour la gestion de l'espace aquatique de Derval qui lie la communauté de communes et la société Prestalis, cette dernière a la possibilité de réviser annuellement les tarifs d'accès à cet équipement selon une formule établie dans ladite convention.

La société Prestalis sollicite la mise en œuvre d'abonnements mensuels, plus souples que ceux actuellement pratiqués et surtout plus accessibles pour le grand public, dans cette période d'incertitude économique :

- Silver : accès illimité à l'espace aquatique :  
Engagement minimum de 3 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà – pass nominatif : 17,50 €
- Silver + : accès illimité à l'espace aquatique, bien-être année  
Engagement minimum de 3 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà : pass nominatif : 36,50 €
- Gold : accès illimité à l'espace aquatique, espace détente, aquagym à volonté selon disponibilité  
Engagement minimum de 3 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà – pass nominatif : 42,00 €
- Platinum : accès illimité à l'espace aquatique, bien-être, aquagym à volonté selon disponibilité, aquabiking année  
Engagement minimum de 3 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà – pass nominatif : 53,00 €

### 5 : Réseau de lecture publique

En ce qui concerne le réseau de lecture publique, il est proposé que le remplacement d'une carte perdue soit désormais gratuit, compte tenu de la complexité de la procédure pour une vingtaine d'utilisateurs concernés par an.

### 6 : Aire d'accueil des gens du voyage

Devant la complexité à recouvrer les recettes auprès des usagers de l'aire d'accueil et les dégradations récurrentes portées aux compteurs de fluides, il vous est proposé de passer à une facturation forfaitaire intégrant les consommations de fluides qui recueille plus facilement l'adhésion des utilisateurs de l'aire et qui présente par ailleurs une importante simplification de gestion.

Proposition : forfait hebdomadaire 30.00 € par semaine par emplacement.

7 : Vélos à assistance électrique : location longue durée sur les communes

Suite à une récente modification tarifaire, les nouvelles observations des habitants et des usagers conduisent à proposer d'offrir la possibilité d'un renouvellement consécutif de la location à la semaine à 10 € et à la quinzaine de jours à 15 € pour les vélos à assistance électrique distribués dans les 25 mairies autour de Châteaubriant si aucun autre usager n'est sur liste d'attente.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

**D É C I S I O N**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'adopter les tarifs ci-dessus mentionnés pour une application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-454-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,  
  
Alain HUNAUT

**GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT - DERVAL**

DÉSIGNATION	TARIFS 2020 en euros	TARIFS 2021 en euros
<b><u>ACTIVITÉS JEUNESSE</u></b>		
<b>Quotients familiaux :</b>		
QF1 ..... QF inférieur à 400 €		
QF2 ..... QF entre 400 € et 650 €		
QF3 ..... QF entre 651 € et 950 €		
QF4 ..... QF entre 951 € et 1 250 €		
QF5 ..... QF supérieur à 1 251 €		
<b>CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX et MAISON DU REPIT</b>		
. Accueil à la demi-journée sans repas		
QF 1	3,48	3,48
QF 2	4,97	4,97
QF 3	5,85	5,85
QF 4	6,46	6,46
QF 5	6,78	6,78
Résidents hors CCCD	8,72	8,72
. Accueil à la demi-journée l'après midi avec repas (délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2015)		
QF 1	4,32	4,32
QF 2	6,24	6,24
QF 3	7,71	7,71
QF 4	8,16	8,16
QF 5	8,49	8,49
Résidents hors CCCD	11,25	11,25
. Accueil à la demi-journée le matin avec repas		
QF 1	4,27	4,27
QF 2	6,13	6,13
QF 3	7,58	7,58
QF 4	8,01	8,01
QF 5	8,34	8,34
Résidents hors CCCD	11,05	11,05
. Accueil à la journée avec repas		
QF 1	5,17	5,17
QF 2	7,43	7,43
QF 3	9,46	9,46
QF 4	9,79	9,79
QF 5	10,13	10,13
Résidents hors CCCD	13,62	13,62
. Accueil à l'heure d'enfants différents		
QF 1	0,45	0,45
QF 2	0,71	0,71
QF 3	0,98	0,98
QF 4	1,02	1,02
QF 5	1,06	1,06
Résidents hors CCCD	1,47	1,47
Forfait repas lors d'accueil à l'heure d'enfants différents	1,52	1,52

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

. Dépôt de garantie

. Droit de séjour par emplacement

. Electricité AR-Préfecture

. Eau

Acte certifié exécutoire  
Forfait hebdomadaire par semaine et par emplacement

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,  
  
Alain HUNAUULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-454-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT